

PROGRAMME DE FORMATION

L'essentiel de la comptabilité publique M4

Objectifs de la formation

- Préparer un budget prévisionnel
- Comprendre l'exécution des dépenses
- Identifier les spécificités des recettes d'un office de tourisme
- Appréhender le compte financier

Programme

Suite à la loi NOTRe, une partie des offices de tourisme sont passés d'une structure juridique associative à une structure juridique en EPIC. Ce changement impose au personnel de se former à la comptabilité publique.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de gérer le budget et la comptabilité d'une structure en EPIC.

Module 1 : Gouvernance des offices de tourisme

- La compétence tourisme
- Missions des offices de tourisme
- Caractéristiques d'un EPIC
- Instruction M4

Module 2 : Budget prévisionnel

- Budget primitif
- Vote du budget
- Chapitres et articles
- Articulation entre les sections
- Calendrier budgétaire
- Modification du budget
- Contrôle budgétaire

Module 3 : Exécution des dépenses

- Rôle de l'ordonnateur et du comptable
- Pièces justificatives
- Schéma général
- Dépenses avant mandatement
- Régies d'avances
- Immobilisations et Amortissements
- Suivi des immobilisations
- Ecritures de rattachement

Module 4 : Exécution des recettes

- Rôle de l'ordonnateur et du comptable
- Schéma général
- Recettes avant émission de titre
- Régies de recettes
- Taxe de séjour
- TVA et IS
- Comptabilité des stocks

Module 5 : Compte financier

- Contenu
- Illustration
- Affectation du résultat
- Restes à réaliser
- Synthèse du processus budgétaire
- Exemple de compte administratif

Méthodes et supports

- Apports théoriques
- Quiz
- Etude de cas concrets et illustrations
- Cas pratique : documents, questions, réponses
- Supports ou ressources pédagogiques transmis aux stagiaires

Public

Comptable, aide comptable, responsable d'un office de tourisme

Prérequis

Pas de prérequis

Informations complémentaires

Formateur spécialisé en finances publiques depuis 2014, Benoît DARNAJOUX participe à la conception des stages à destination du réseau de la DGFIP, et anime des sessions de formation pour les comptables publics locaux et les opérateurs de l'Etat.

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé 2 jours après la fin de la formation
- Evaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés : exercices et quiz

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

Durée



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme



Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON
/ Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z – Activité enregistrée sous le n° 84 691 487
469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat

2,00 jour(s)
14:00 heures

